

**DEL-2020-169**

L'An deux mille vingt, le quatorze décembre, à 9 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 8/12/2020, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

**Etaient présents ou en visioconférence :**

Mmes BOUCHET, MERMIER, PARIS, TARAGON.  
MM. AEBISCHER, AMOUDRY, BOUVARD, CHASSAGNE, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS,  
FRANCOIS, GENOUD, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, RATSIMBA, STEYER.

**Etaient absents ou excusés :**

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE.  
MM. BAUD-GRASSET, BOISIER, GILLET, OBERLI, PEUGNIEZ.

**Assistaient également à la réunion :**

Mmes ASSIER, GIZARD, KHAY, MALLET, PERRILLAT, POURRAZ, RENOIR,  
MM. BAILLY, CHALLEAT, GAL, LACHAT, LOCHARD, LOUVEAU, RACAT, RIEDINGER, SCOTTON,  
SOULAS, VIVIANT : du SYANE

**Membres en exercice : 26**  
**Présents : 19**  
**Représenté par mandat : 0**

---

**Objet : COMMUNE DE CHEVRIER - RD908A - AVENANTS N°1 AUX MARCHES DE TRAVAUX ME 19144, ME19145 ET ME 19146 AVEC LE GROUPEMENT D'ENTREPRISES BORTOLUZZI/ GRUAZ/ VUACHE TP, L'ENTREPRISE EIFFAGE ET L'ENTREPRISE BOUYGUES ES**

**Exposé du Président,**

Par marchés n° ME 19.144, ME 19.145 et ME 19.146 en date des 29 et 30 novembre 2019, le SYANE a confié respectivement aux entreprises BORTOLUZZI/ GRUAZ/ VUACHE TP, EIFFAGE et BOUYGUES ES, la réalisation de travaux de construction de réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications, dans le cadre des travaux de sécurisation de la RD908A à CHEVRIER, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet GEOPROCESS.

Dans le cadre de l'exécution du chantier, la commune souhaite prolonger l'emprise de l'enfouissement au chemin du Grand Pré et chemin de Vers la Croix.

➤ **Lot n°1 - Marché n° ME 19.144 – « GENIE CIVIL – CANALISATIONS » :**

Le montant initial du marché s'élève à 277.876,00 € H.T.

Le montant de l'avenant s'élève à 9.952,00 € H.T., soit une incidence de 3,58 % sur le montant du marché initial.

➤ **Lot n°2 - Marché N° ME 19.145 – « ENROBES » :**

Le montant initial du marché s'élève à 41.573,50 € H.T.



Le montant de l'avenant s'élève à 5.685,00 € H.T., soit une incidence de 13,67 % sur le montant du marché initial.

➤ **Lot n°3 - Marché N° ME 19.146 – « GENIE ELECTRIQUE » :**

Le montant initial du marché s'élève à 242.853,70 € H.T.

Le montant de l'avenant s'élève à 14.137,98 € H.T., soit une incidence de 5,82 % sur le montant du marché initial.

La passation des avenants concernant les lots n° 2 et 3, a reçu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du Syndicat du 14 décembre 2020.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver les avenants proposés,
2. à autoriser le Président à les signer.

**Adopté à l'unanimité.**

**Le Président,**

**J.P. AMOUDRY.**

